

Remplir une attestation de déplacement dérogatoire

1) Regardez les 4 images. Qu'est-ce que c'est ?

A

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),
Mme/M. :
Né(e) le :
À :
Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

 déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.

 déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité* dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr);

 consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

 déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

 déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

 convocation judiciaire ou administrative.

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :
Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir d'y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre à l'heure de faire de ces exceptions. T'utile de faire une demande à leur employeur, qui ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
*Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

B

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)
Mme / M. :
Né(e) le :
Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

 déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;

 déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);

 déplacements pour motif de santé;

 déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;

 déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à le / (signature)

C

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),
Mme/M. : Louise Michel
Né(e) le : 15/03/1955
À : Paris
Demeurant : 50 bd de la villette 75019 Paris
certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

 déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;

 déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité* dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr);

 consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

 déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

 déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

 convocation judiciaire ou administrative.

 participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à : Paris
Le : 08/04/2020 à 16h10
(Date et heure de début de sortie)

Une personne qui souhaite déroger à l'interdiction de se déplacer pour faire des déplacements hors de leur domicile, doit pouvoir leur permettre de justifier que le déplacement considéré entre à l'heure de faire de ces exceptions. T'utile de faire une demande à leur employeur, qui ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
*Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

D

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT EXCEPTIONNELLE

Je remplis cette attestation à chaque fois que je sors.
C'est la loi pour le coronavirus.
Les policiers peuvent me la demander.
Si je n'ai pas d'imprimante, je la recopie sur une feuille.

Je m'appelle :
 Je suis né le :
 Mon adresse :

Je me déplace exceptionnellement aujourd'hui :

 Pour aller travailler.
 Pour acheter à manger.
 Pour aller chez le docteur.
 Pour aller à la pharmacie.
 Pour m'occuper d'une personne qui a besoin de moi.
 Pour sortir peu de temps pas loin de chez moi.
 Pour sortir mon chien.

 Je mets la date d'aujourd'hui :
 Je mets l'heure de ma sortie :
 Je signe :

2) Pourquoi faut-il avoir ce document ? Il y a 2 bonnes réponses, lesquelles ?

1. Je ne sais pas / Je n'ai pas bien compris pourquoi
2. A cause de l'épidémie de COVID-19, les sorties sont limitées
3. Si je n'ai pas cette attestation lorsque je sors, la police peut me verbaliser
4. Ce n'est pas grave, j'expliquerai à la police que je l'ai oubliée.

3) Trois de ces attestations dérogatoires sont valables lesquelles ?

- A B C D

4) Regardez l'attestation. Il a y a 4 parties à remplir, remettez les dans l'ordre.

- a. Le ou les motifs du déplacement
- b. Le nom, le prénom, la date de naissance, le lieu de naissance et l'adresse
- c. La signature
- d. Le lieu, la date et l'heure du déplacement

5) Selon vous, faut-il tout écrire au stylo ?

- Oui Non Pourquoi ?

6) Regardez chaque partie et dites ce qu'il faut écrire et comment ?

Partie 1

Partie 2

Partie 3

Partie 4

- a) Je dois signer au stylo
- b) Je dois cocher le ou les motifs de déplacement au stylo
- c) Je dois écrire le lieu, la date, l'heure du déplacement
- d) Je dois écrire au stylo mon nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance

7) Je regarde l'attestation sur mon téléphone. Je compare avec celle en papier. Est-ce que c'est pareil ?

- Oui Non

8) Est-ce que je dois avoir sur moi un autre document en cas de déplacement ?

- Oui Non Lequel?